

## Fiche de poste

Intitulé du poste : Directeur(rice) musical(e) de l'Harmonie de Saint Martin d'Abbat (conjointement au poste de Directeur(rice) de l'Orchestre Junior. Cf Fiche de poste)

### Missions du poste :

- Direction musicale de l'harmonie de Saint Martin d'Abbat, organisée dans le cadre d'une association de loi 1901. Orchestre à effectif d'environ 15 musiciens.
- Pour cette mission, tenir compte du niveau amateur des musiciens mais également de l'hétérogénéité du groupe (niveau musical ; âge des musiciens)

### Missions musicales :

- Fixer et concevoir librement les objectifs et programmes musicaux pour l'orchestre
- Assurer l'organisation du concert de Ste Cécile et d'un autre concert au sein de la commune.
- Proposer la réalisation d'autres concerts dans le cadre de projets divers (échanges avec d'autres orchestres ; participation à une manifestation ; etc.)
- Assurer les cérémonies patriotiques (11 novembre ; 8 mai ; 14 juillet) de la commune dont le calendrier et les modalités sont fixés par la municipalité de Saint Martin d'Abbat
- Assurer d'autres manifestations musicales, en lien avec l'animation de la ville, comme la fête de l'arbre, par exemple.

### Missions de relations avec l'école de musique de Saint Martin d'Abbat et comme membre de l'association :

- Favoriser, en concertation avec le directeur de l'école de musique, le recrutement de nouveaux musiciens, au sein des élèves de l'école
- Proposer le recrutement de nouveaux musiciens pour l'association
- Participer à la mise en place du calendrier concernant toutes les activités de l'association.
- S'impliquer dans les activités de l'association, même non musicales, en concertation avec les membres de l'association (exemples : sorties, repas, etc.)

### Conditions du poste :

- Direction régulière des répétitions

Répétition hebdomadaire de l'harmonie, le vendredi de 20H30 à 22H30 à l'école de musique.

Congé annuel de l'harmonie du 15 juillet à la première semaine de septembre

Les vacances scolaires sont, hors besoin spécifique, sans répétition également

Possibilité de prévoir, en fonction des besoins, des répétitions le week-end ou durant les vacances scolaires, en concertation avec les membres de l'association et les musiciens.

- Assiduité dans la direction de l'harmonie

Direction musicale de tous les concerts, défilés, cérémonies patriotiques et autres manifestations, en jours de semaine ou les week-ends.

### Compétences requises :

Une expérience en direction d'orchestre serait un plus, mais n'est pas impérative. Compétences musicales pratiques et théoriques indispensables.

*Cette fiche de poste sera lue en conseil d'administration, après la nomination de/de la directeur(rice) musical(e) ; et paraphée ainsi que datée conjointement, avec la mention « bon pour accord », par le président de l'association Harmonie de Saint Martin d'Abbat et le/la nouveau(elle) directeur(rice) musical(e).*

Contactez directement la Présidente : Lucie Bérault : 0763972212  
ou par mail à : [harmoniesma@gmail.com](mailto:harmoniesma@gmail.com)

La Présidente de l'Harmonie de Saint Martin d'Abbat,

Le/la directeur(rice) musical(e),